



## CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Adresse Postale : Didier Mésognon 40 rue de Vauquois 45000 Orléans

**Compte-rendu de la réunion  
tenue le samedi 10 octobre 2015  
au restaurant « La Pépinière »  
6, place Saint Augustin à Paris 8<sup>ème</sup>**

### I – ACTUALITÉS

*Présentées par Laure de La Chapelle*

#### **1. Le testament de Louis XIV, un secret de famille**

Après soixante-douze ans de règne et une longue agonie, Louis XIV s'éteignit le 1<sup>er</sup> septembre 1715 à Versailles. Le lendemain 2 septembre, le duc d'Orléans, qui avait été averti du contenu de son testament, convoqua le Parlement et, après lecture du document, en demanda l'annulation. En effet, les pouvoirs de la Régence, qui devaient lui revenir de droit pendant la minorité du petit Louis XV, se voyaient sérieusement amputés par les fonctions attribuées au duc du Maine, bâtard du Roi et de Mme de Montespan. En échange, ces Messieurs du Parlement recouvraient leur droit de remontrance, qu'ils ne se privèrent pas d'employer jusqu'à la Révolution. L'accord fut conclu et le testament du grand Roi annulé.

Le procès-verbal de la séance solennelle fait à diverses reprises mention du testament, et en dernier lieu à l'occasion de sa remise provisoire aux gens du roi qui se retirèrent pour délibérer, puis réapparurent, rapportant le texte original. A partir de ce moment, il n'est plus question que des intentions du document et non du document lui-même. On ne fit pas non plus allusion à sa conservation.

Où était-il ? Que s'était-il passé ? La Varende, dans la première édition de son ouvrage *M. le duc de Saint-Simon et sa comédie humaine*, note :

*« La fortune du testament est singulière. On en possède de minutieuses copies ; on peut dire des sortes de fac-similés, mais la pièce originale elle-même demeure introuvable. Ce pourrait être assez naturel, mais la bizarrerie c'est qu'on ait pu la relever au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, et qu'elle fut présentée aux experts*

*par un inconnu qui, l'ayant fait reconnaître, s'en ressaisit et l'emporta* » (texte communiqué par Jean-Pierre Gautier).

L'histoire ne s'arrête pas là. La réalité serait sans doute restée ignorée si le livre de La Varende sur Saint-Simon ne lui avait valu de nombreuses lettres, dont l'une contribua à éclaircir le mystère. A la seconde édition de son livre, Jean de La Varende ajouta cette note importante :

*« A ce propos, j'ai reçu plusieurs lettres rectificatives. Je me sers de la plus autorisée. Le Régent garda le testament par devers lui ; la pièce resta dans les archives d'Orléans jusqu'en 1790. A cette date, le duc d'Orléans, futur Egalité, pour le mettre à l'abri, le confia à Charles Gilbert de La Chapelle, commissaire général de la Maison du Roi ». Le 1<sup>er</sup> septembre 2015, au cours d'une émission de *Secrets d'Histoire* destinée à célébrer le tricentenaire de la mort de Louis XIV, le nom de Charles Gilbert de La Chapelle était révélé pour la première fois dans les médias publics.*

Ce haut fonctionnaire, qui peut être comparé à nos actuels secrétaires d'Etat, avait organisé la préparation logistique des Etats généraux de 1789 et, à ce titre, avait dû loger à Versailles aussi bien Robespierre que l'évêque de Pamiers !

Actif et capable, il avait donné toute satisfaction à la Cour et s'était attiré les bonnes grâces aussi bien du Roi Louis XVI que du duc d'Orléans.

Le 25 février 1791, Charles Gilbert était désigné par le Roi pour assister à la levée des scellés mis sur la Sainte Chapelle, assister à l'inventaire qui fut établi par des officiers municipaux de la ville de Paris le 10 mars suivant et réclamer de la part du Roi certaines reliques, des manuscrits et des pierres précieuses que Louis XVI voulait mettre à l'abri avant la vente des biens sous scellés. Le document, signé *LOUIS* est adressé à « notre ami et féal, le sieur de La Chapelle, commissaire général de notre maison ».

Les reliques devaient être déposées à Saint Germain l'Auxerrois, paroisse des Tuileries, les pierres précieuses au Cabinet des Médailles et les manuscrits à la bibliothèque du Roy.

Suivant la lettre reçue par La Varende, Charles Gilbert de La Chapelle aurait déposé le testament de Louis XIV à Saint Denis. En tout cas, il n'apparaît plus en 1791 dans l'inventaire de la Sainte Chapelle où notre ancêtre l'aurait trouvé l'année précédente. Cette information a tout l'air d'être inexacte, car il apparaît bien que le testament n'était jamais sorti des archives d'Orléans.

Revenons en 1790, date à laquelle le futur Philippe Egalité sort le testament de « sa poche » comme le dit joyeusement l'historien Michel de Decker. Comment préserver cette pièce unique, si précieuse pour la famille d'Orléans, puisque c'est son annulation qui a permis à cette Maison d'obtenir la Régence ?

Tout aussi confiant que Louis XVI dans l'intégrité du commissaire de la Maison du Roi, Philippe d'Orléans va lui remettre le testament de Louis XIV, mais certainement avec une clause de confidentialité, puisque le secret sur le sort du document fut étroitement gardé. Aucune publicité, officielle ou interne à la famille, n'apparut, ni avant la Révolution, ni plus tard. Charles Gilbert le garda secrètement par devers lui.

Arrêté une première fois, puis relâché, Charles Gilbert se cacha dans une petite maison de Passy, rue Basse (la rue Raynouard actuelle).

Une anecdote aussi amusante qu'inquiétante révèle que ses quatre enfants, cachés dans le grenier, s'amusaient à découper des papiers entassés dans une vieille malle. Ils s'apprêtaient à s'attaquer à un épais parchemin quand leur mère, Emilie, poussa un cri d'épouvante et s'empara du document : ce jour-là, le testament de Louis XIV faillit bien disparaître définitivement !

Charles Gilbert fut arrêté, jugé et exécuté le 27 messidor an II.

#### Avant Loisy

La veuve de Charles Gilbert de La Chapelle, née Marie Emilie Leschevin de Prévoisin, garda le testament sans en parler pendant l'époque napoléonienne. En l'an III, en charge de quatre enfants mineurs, ruinée par les séquestres, elle habita d'abord à Paris, 2 rue du Faubourg Poissonnière, puis en l'an V rue Thomas du Louvre.

Elle revint ensuite à Versailles où sa fille Stéphanie, qui vivait chez sa mère, se maria en 1800. Son fils aîné, Charles Hyppolyte, fut officier pendant les guerres napoléoniennes, puis, à la Restauration, lieutenant général d'épée des gardes de la prévôté de l'Hôtel. Il habita souvent Versailles avec sa mère à l'hôtel des gardes de la prévôté du Roi. La veuve de Charles Gilbert mourut à Versailles en 1815. Jusqu'à cette date, le testament de Louis XIV resta certainement à Versailles.

Après la mort de sa mère, et ayant épousé la fille d'un riche financier, le fils aîné de Charles Gilbert, Hippolyte, acheta le château d'Uxelles, en Saône-et-Loire, vers 1815. On peut penser que le testament l'y suivit. Charles Hippolyte mourut prématurément en 1829. Il laissait un fils, Charles Henri, dont le tuteur fut son oncle, le second fils de Charles Gilbert de La Chapelle, Charles Ernest, qui, lui, avait acheté le château de Loisy en 1820.

C'est à l'occasion de cette tutelle que les papiers importants furent amenés à Loisy, donc vers 1830. A cette date, c'est la Révolution de juillet et, donc, l'arrivée au pouvoir de Louis-Philippe, fils du duc d'Orléans, celui-là même qui avait confié le testament de Louis XIV à Charles Gilbert, l'ancêtre guillotiné en 1794. Mais le duc d'Orléans, en 1792, était devenu Philippe Egalité et, en 1793, il avait voté la mort du Roi. Très légitimiste, anti-orléaniste, Charles Ernest, qui avait renoncé à toutes les charges de Cour données par Louis XVIII, ne put se résoudre à rendre le testament au descendant d'Egalité.

Et le testament resta à Loisy.

#### A Loisy

En 1873, il y eut une tentative du Comte de Chambord pour venir en France et restaurer la monarchie.

Charles Ernest de La Chapelle décida alors de rendre le testament de Louis XIV à son descendant et se prépara à envoyer au prince, à Frohsdorff, par l'entremise de son neveu Henri, une très lourde enveloppe contenant sans doute le précieux document. Il n'en révéla rien, cependant, à son entourage.

Au dernier moment, il changea d'avis, toujours sans s'expliquer.

Il garda toujours le plus profond mutisme sur tous les secrets que la position de son père auprès de Louis XVI et la sienne à la Cour de la Restauration lui avaient permis de connaître.

La fin de l'histoire n'est pas toujours décrite avec exactitude. Je m'en remettrai, pour l'essentiel, à ce qu'en dit Madame Claire Béchu, conservateur général aux Archives Nationales, que j'ai bien connue il y a quelques années et qui est aussi exacte dans les faits que discrète sur les noms des personnes concernées.

Lors d'une communication à l'Institut National du Patrimoine (INP), Claire Béchu intervint sur le sujet du testament de Louis XIV :

*« Le testament reste à Loisy pendant le 19<sup>ème</sup> siècle. Il réapparaît en 1921 quand un descendant veut s'en défaire. Il le place auprès d'un expert qui lui trouve un acheteur mais en même temps, le jour fixé pour l'achat du testament, l'expert le fait proposer par un intermédiaire aux Archives Nationales.*

*Le chef de la division administrative de l'époque se demande si c'est un original. (Apparemment, son avis fut négatif : le prix de vente dut s'en ressentir !). Le document quitte les Archives Nationales.*

*Le nouveau propriétaire fait le mort pendant plusieurs années. (Ici, une probable lacune : d'après une autre source, le testament est revendu à un second acheteur, un sieur Graux).*

*Le propriétaire étant juif, au moment des menaces hitlériennes, il fait passer le testament en Angleterre, où il restera jusqu'en 1945. Il meurt en camp de concentration (ainsi que le premier acheteur). Son frère ainsi que l'épouse du frère le font revenir en France.*

*De son côté, la veuve du détenteur a besoin de vendre des livres et autographes. Le testament, qui se trouve en sa possession, est proposé de nouveau aux Archives Nationales, où il rentre le 6 mars 1948. Il est entreposé dans l'armoire de fer, compte tenu du prestige du document ».*

On comprend mieux pourquoi, dans l'émission de *Secrets d'Histoire*, l'impasse a été faite sur l'histoire du testament dans la famille de Charles Gilbert de La Chapelle : il aurait fallu mentionner une erreur peu glorieuse pour la direction des Archives Nationales qui, en 1921, l'avait considéré comme un faux et

replongé dans l'anonymat. Un anonymat d'autant plus dangereux qu'il changea de main plusieurs fois et qu'il risqua une disparition complète, dans les réquisitions allemandes ou en Angleterre. Notons avec un certain amusement que ce ne fut pas un conservateur des Archives qui ouvrit l'armoire de fer suivant l'usage, mais l'animateur Stéphane Bern. Point ne fallait trop remuer cette curieuse histoire !

## 2. Le mystère de Mayerling enfin élucidé ?

Le mystère qui entoure la mort de l'héritier de l'empire d'Autriche n'a peut-être pas suscité autant de littérature que la mort du dernier Bourbon en ligne directe, Louis XVII. Mais, comme en 1795, les soupçons rodent, les explications foisonnent et la vérité paraît tout aussi difficile à établir.

Il y a cent vingt-six ans, le 28 janvier 1889, le corps de l'archiduc Rodolphe, seul fils de l'empereur François Joseph et d'Elisabeth de Bavière (Sissi) était découvert sans vie dans le pavillon de chasse de Mayerling, à côté de celui d'une jeune femme de 17 ans, Marie Vetsera.

Introduite à la Cour de Vienne par l'intermédiaire de la comtesse Larish, niècemorganatique de l'impératrice Elisabeth, Marie Vetsera s'était entichée de l'archiduc Rodolphe. A force de présentations et de correspondance, elle avait obtenu un rendez-vous en automne 1888 et avait fini par établir une relation amoureuse avec le prince. Fut-elle rapidement sa maîtresse, était-elle enceinte de lui fin janvier 1889, je laisse à d'autres le soin de résoudre ces épineux problèmes !

En tout cas, elle fut retrouvée morte auprès de son amant. Double suicide, attentat ? Le corps de Rodolphe fut maquillé, celui de Marie Vetsera prestement enlevé et rapidement inhumé. A partir de ce double décès, les versions les plus fantaisistes circulèrent. Attentat d'un parti extrémiste de la Cour de Vienne, complot grec ou bosniaque ? L'impératrice Zita elle-même répandit la version d'un assassinat.

Tout récemment, fin juillet 2015 (et c'est pour cela que je vous en parle dans les actualités), trois lettres d'adieu de Marie Vetsera, adressées à sa mère Hélène, à sa sœur Hanna et à son frère Feri, ont été découvertes dans un coffre de la banque autrichienne Schoellerbank, à Vienne, par son archiviste. Elles y avaient été déposées, ainsi que d'autres documents, en 1926 et furent remises à la Bibliothèque Nationale autrichienne.

Voici la traduction du texte adressé à sa mère :

*« Chère Mère, pardonne ce que je fais, je n'ai pas pu résister à l'amour. D'accord avec lui, je veux être enterrée à ses côtés dans le cimetière d'Atland. Je suis plus heureuse dans la mort que dans la vie ».*

Cette lettre, dûment authentifiée, réglait-elle la question ? Point du tout, et c'est l'occasion de se demander si les documents authentiques peuvent jamais arriver à fournir une preuve définitive.

Herre Doctor Rudolf Versteckewahl, un expert autrichien en lettres allemandes, déclara aussitôt que la lettre de Marie Vetsera avait été écrite « sous la contrainte imposée par la menace de ses ravisseurs » et que c'était là indubitablement la démonstration d'un complot des Balkans. La vérité sur Mayerling avait donc été cachée au grand public, ce qui corroborait l'opinion de l'impératrice Zita.

Qu'en penser ? Sinon que la probabilité du suicide déplaisait fortement à l'empereur et à ses conseillers, désireux de donner une sépulture chrétienne et solennelle à l'héritier de l'empire. On entretint donc sciemment un mystère épais autour des derniers moments de Rodolphe et de Marie Vetsera.

Raison d'Etat toujours : les énigmes historiques en relèvent bien souvent et donnent, comme on le sait, bien du fil à retordre aux historiens.

## 3. Le devoir du dauphin était-il un faux ? (communication de Gilles Adjet)

Le mardi 3 mars 2015, l'étude du commissaire-priseur Olivier Coutau-Bégarie, à Drouot, mettait en vente sous le n° 173 un devoir d'écriture de « Louis Charles, prince de France ». Ce texte aurait été rédigé à la

prison du Temple et portait des « annotations et des corrections de la main de son père Louis XVI ». Ainsi présenté aux collectionneurs, la mise à prix était conséquente : entre 10 000 et 15 000 euros.

Ce devoir comportait quatre pages in-folio. Première surprise à sa lecture : il s'agissait de disputes théologiques entre Luther et la Sorbonne, agrémentées d'un passage sur le triomphe de l'hérésie en Prusse grâce à un prince de Brandebourg et à l'Ordre teutonique. Curieux sujet proposé à un enfant de sept ans. Nous y reviendrons.

Plus étonnant : l'écriture de ce texte, petite, régulière, très bien formée. Laissons la parole à une graphologue experte, Jeanne Lafontan :

*« Cette page d'écriture a été maintes fois reproduite par les historiens et offerte aux experts – et non des moindres – sans que personne ne se soit étonné. On a crié même au miracle. Cependant, pas une institutrice expérimentée des cours élémentaires, pas plus que moi, n'est disposée à admettre que le « génial » auteur de ces lignes n'eût même pas atteint huit ans. Et un gamin de neuf ans nous déclara tout net « que ce n'était pas là l'écriture d'un gosse » ».*

Faut-il comparer ce devoir avec les lignes d'écriture antérieures à l'emprisonnement au Temple ? Madame Lafontan nous dit sans hésiter que *« les professeurs jouent un rôle plus que primordial dans l'élaboration de cette calligraphie »*.

Quant aux signatures de 1793, que Jeanne Lafontan et les historiens dans leur ensemble jugent authentiques, elles témoignent *« d'une dégradation physique et mentale qui apparaît dans son tragique (sic) »*.

La graphologue présente ensuite une page de l'écriture de Naundorff : une lettre adressée à sa fille Amélie. Voici son expertise :

*« L'écriture du prétendant étant très stable, une seule pièce de comparaison suffira. Je ne suis pas la seule experte à déclarer que les deux pièces (le devoir au Temple et la lettre de Naundorff) sont de la même main, et même un profane pourra l'admettre s'il jette simplement un coup d'œil sur les barres de « t » et surtout la très personnelle façon d'écrire le petit mot « et » qu'il transforme en une sorte de « A » majuscule. On retrouve ce particularisme typique à la cinquième ligne du devoir : le faussaire a laissé passer le bout de l'oreille.*

*Donc, Rochetal, Roger Lenoble, Jacques de la Rocheterie et tutti quanti ont admis, comme moi-même, que le devoir fait au temple était bien de la main de Naundorff »* et non de la main du petit Capet.

*« Pourtant, »* ajoute Jeanne Lafontan, *« lorsque l'on saura que Beauchesne, dont l'ouvrage fait encore référence, n'a jamais douté de la mort de Louis XVII au temple et a publié en toute bonne foi la reproduction du faux de Naundorff, on éprouvera peut-être la même curiosité que moi ... Comment et par qui ce document – un faux – a-t-il pu parvenir à cet historien ? »*

La réponse se trouve dans le catalogue de la vente à Drouot : ce devoir fait partie des papiers de Jean-Baptiste Gomin remis par sa veuve après son décès au vicomte Alcide de Beauchesne le 2 juin 1841. A cette date, bien des faux émanant du prétendant ou de ses partisans avaient déjà été produits, et ce n'est pas Gomin, l'ancien garde du Temple, qui aurait pu juger de la pertinence de ce texte. Comment et par qui se l'était-il procuré ? La question reste ouverte. Mais Beauchesne, qui connaissait bien Gomin, a sans doute cru qu'il l'avait acquis au temple. Nous savons bien, nous, que le fidèle serviteur de Madame Royale a souvent présenté des vérités successives et qu'il est impossible de savoir ce qu'il savait vraiment du sort de Louis XVII.

Sources :

Catalogue de l'étude Coutau-Bégarie, mars 2015 ;

La Graphologie, juillet 1994.

DEVOIR DU DAUPHIN FAIT AU TEMPLE,  
ET CORRIGÉ DE LA MAIN DE LOUIS XVI.

Le prince Luther eut-il fait connoître sa doctrine  
que l'amour de la nouveauté lui attacha des parti-  
sans dans le Royaume. Calvin n'eut point de  
peine ensuite à s'insinuer dans des esprits déjà  
prévenus, et à supplanter même bientôt les autres

réformateurs, par l'attrait d'un dogme moins chargé  
de mystères, et dégagé de plusieurs rites, qu'il  
eut l'adresse de faire envisager <sup>comme inutile et onéreux</sup> long-temps son  
trouveau foible, exposé à la sévérité des Edits  
et aux recherches rigoureuses des magistrats, ne se con-  
serva que par le silence et la dissimulation.

Le petit Dauphin aurait eu 7 ans  $\frac{1}{2}$

## Ecriture IV

## FAC-SIMILE

D'UN FRAGMENT DE LETTRE ÉCRITE PAR « MAUNDORFF »

A ANÉLIE, SA FILLE AÎNÉE

frère vit et il sera bientôt prouvé en face du monde, que ce mot de monstère  
 que l'on hypothétiquement applique Madame la Duchesse d'Angoulême  
 et hautement, prouve ce qu'elle est en effet. j'ai cherché ma sœur dans tous  
 les pays, par l'amour de mon cœur. je n'ai trouvé qu'une femme hypo-  
 crite et feignant la sainteté, et qui d'après ses actions infâmes envers  
 moi, ne me semblerait pas la véritable fille de Marie Antoinette  
 ma mère et Reine de France, si je n'avais pas la certitude qu'elle  
 l'est: on m'a rapporté comme certain qu'elle s'était vantée auprès  
 d'un grand nombre de Français, d'avoir des preuves pour confondre mes  
 prétentions, et que son père était bien mort dans la tour. elle en  
 impose horriblement car le véritable fils de Louis 16: le vrai légitime  
 Roi de France, c'est moi ton père qui t'écrit cette lettre, bientôt tout  
 le monde le reconnaîtra; et Mad. la Duchesse d'Angoulême elle  
 aussi, sera reconnue pour ce qu'elle est. Dieu veuille que pour son  
 honneur, elle puisse justifier sa conduite. tu l'appelles cette tante dans  
 ta lettre; Madame la Dauphine, dorénavant, je te défends de lui donner  
 ce titre; parce qu'il ne lui appartient pas. Puisque ces aveugles  
 Doctres de Louis 18 et de Charles 8, ne veulent pas entendre raison.  
 je dois enfin leur montrer que c'est moi qui suis le chef de la  
 famille, et non pas le mari de Madame la Duchesse d'Angoulême.  
 Je t'ordonne, ma chère Anélie de faire venir chez toi ton bon  
 Docteur lui lire cette lettre et dis lui qu'il peut en envoyer  
 copie à Madame. Il veut. et lui déclarer verbalement qu'il n'est  
 capable d'abandonner moralement, six innocents enfants, à une  
 leur mère et leur mère, ne touché plus le cœur de ton père.

Charles Louis.  
 Duc de Normandie  
 3

#### 4. Les prénoms du duc Albert (*communication de Marcel Huwaert lue par Didier Duval*)

J'ai visité deux fois le musée de l'Albertina, palais du duc Albert de Saxe-Teschen, à Vienne. J'ai acheté deux livres relatant l'époque du duc Albert et le catalogue des œuvres artistiques dudit duc. En étudiant le deuxième ouvrage, j'ai découvert un élément très important que je cherchais depuis longtemps. Il s'agit des autres prénoms du duc Albert, car dans les biographies on indiquait seulement : Albert -- Casimir. Qu'ai-je trouvé ? Deux prénoms significatifs : August – Moritz.

Si on reprend le livre *Les 101 prétendants* de Jacques Hamann et Maurice Etienne, page 193 « Dupont », que lit-on ? : Dupont Agoston – Maurice (en français).

Donc :

- 1) Dupont : belle-famille de Lazare Carnot (du Pont de Lierdt, de Saint Omer) ;
- 2) August (Agoston) Maurice (Moritz).

Les prénoms du duc Albert.

Voilà les signatures des deux principaux personnages de l'affaire Louis XVII.

NB : ajoutons Marie, prince de Bourbon-Berry

Marie Adélaïde, femme de Carnot-Feulins.

## II – L'ENFANT AU YOYO DU TABLEAU DU MUSEE D'AUXERRE

*par Renée Lescaroux, en collaboration avec Arnaud de Jenlis et Gilles de Raismes*

### 1<sup>ère</sup> partie

En histoire il n'y a pas de petits faits, ou, du moins, il n'y a pas de faits négligeables. Un détail banal, une chose en apparence insignifiante, peuvent jeter tout à coups un rayon de lumière qui permettra d'avoir un fil conducteur pour la direction des recherches.

Au mois de janvier dernier, notre ami Gilles de Raismes m'a fait parvenir par internet deux dessins à la mine de plomb représentant le Dauphin et Madame Royale par « Louis Auguste Lebrun » en ajoutant : « vous avez le bonsoir du petit Louis ». A ma demande sur la provenance des dessins, Gilles m'a répondu qu'il s'agissait d'un album sur Marie Antoinette avec des tas de gravures et la reproduction de manuscrits. - Notes de Charles Kunstler – exclusivement réservé aux Sociétaires du Club du Livre d'histoire, imprimé en 1956.

Comme j'ai depuis longtemps une très mauvaise opinion du Club du Livre, j'ai tout de suite reconstitué, grâce à internet, la vie et l'œuvre de Louis Auguste Brun, né à Rolle dans le pays de Vaud en 1758 dans une riche famille bourgeoise ainsi que les événements aux Tuileries du printemps 1791, à l'aide des mémoires de Weber, le frère de lait de Marie-Antoinette.

Employé d'abord à Dammartin par le Duc de Luynes qui l'avait présenté à la Cour, il a très vite travaillé pour différents seigneurs mais surtout pour la Reine et pour le comte d'Artois avec lequel il s'était lié d'amitié.

Ayant copié pendant son apprentissage à la demande de ses maîtres un grand nombre de Hollandais célèbres il est devenu un bon peintre, surtout pour les paysages et les scènes de chasse. Mais quand il y a des personnages dans sa peinture à l'huile on peut lui reprocher une certaine raideur. Il est classé en histoire de l'art comme paysagiste, peintre animalier et dessinateur. Dans cette dernière technique Brun était un génie.

Quelques années avant la Révolution il avait été nommé par le Roi à l'Académie et était devenu Directeur des Etudes de Peinture et de Dessin pour Marie-Antoinette et Madame Elisabeth.

Brun vivait à Versailles mais aussi à Paris et voyageait assez souvent. A Paris il était ami avec le dessinateur et graveur Prieur le Jeune (les tableaux historiques). Prieur et sa famille habitaient l'Enclos du





Temple car J.L. Prieur le père ayant été orfèvre à la Cour n'avait pas été payé, déclaré en faillite et poursuivi par ses créanciers. La possibilité de se réfugier dans l'Enclos du Temple pour bénéficier du droit d'asile l'avait sauvé.

Brun a quitté Paris en 1789, peu de temps après la prise de la Bastille, pour s'installer à Versoix, dans l'Ain. Bientôt il a été dénoncé par les Jacobins de Versoix comme royaliste et avait été obligé de se réfugier à Genève, toute proche. Là aussi il a été dénoncé cette fois-ci par Madame de Staël, comme révolutionnaire.

Le joli enfant bien habillé qui montre sur un côté un petit oiseau sur le bord de la cage et de l'autre côté une corbeille de fleurs s'appelait Charles François Doisy, né à Versailles en 1785 comme notre petit Louis. Son père était cuisinier à la cour car le petit Doisy dit dans ses mémoires qui datent de 1863 que son père était « un grand seigneur » mais qu'il ne supportait plus le sang et il est par la suite répertorié comme domestique et coiffeur et plus tard comme lamineur. Le petit Doisy, comme d'autres enfants de la domesticité de Versailles, jouait tous les jours avec notre petit prince à la demande de la Reine et faisait aussi partie du « Royal Bonbon » régiment que la Reine avait créé pour amuser les enfants. Et le comte d'Artois appelait le petit Doisy jamais autrement que « le petit Sozie » et Marie-Antoinette disait que les deux petits étaient comme des jumeaux.

Lors de l'installation de la famille royale aux Tuileries, environ 30 domestiques avaient suivi, dont sans doute Charles Louis Doisy, le père du petit Sozie, que nous retrouverons peut-être en 1795 chez le marquis de Fenoyl dans l'Île Saint-Louis. Doisy fils indique d'ailleurs dans ses mémoires la relation de la famille Doisy avec Madame de Sainte-Aulaire.

Au printemps 1791, la Reine avait enfin réussi à persuader le Roi de la nécessité de quitter Paris. Elle eut en effet une très grande part à la négociation avec Mirabeau car elle pensait très justement que les mêmes scélérats qui avaient eu le talent et l'audace de détruire la monarchie connaissaient seuls les moyens de la rétablir et en auraient peut-être la faculté. C'est Mirabeau qui voulait absolument que le Roi s'éloignât de Paris ; il avait fait plusieurs plans à ce sujet, et il en garantissait le résultat. Mirabeau mourut le 2 avril 1791 après sa réconciliation avec Talleyrand.

L'opposition que le monarque trouva de la part du peuple de Paris et de la garde nationale pour aller passer la semaine sainte à Saint-Cloud avait très vivement affecté le Roi et depuis lors il ne balançait plus sur le projet de fuite. Il fallait échapper à la garde et à la surveillance intérieure.

Des propositions raisonnables faites par des gens raisonnables dévoués à la famille royale avaient été rejetées pour arrêter le choix sur trois gardes-du-corps inexpérimentés mais méritants car ils avaient sauvé la vie à quinze autres gardes-du-corps que les assaillants du château de Versailles allaient pendre sur le champ devant les fenêtres de la Reine dans la nuit du 5 octobre 1789. Le voyage à Varennes était donc une récompense. L'énorme berline que Fersen avait fait construire et dont le toit était surchargé d'un immense tas de bagages auxquels la Reine ne voulait en aucun cas renoncer, et l'exigence de la Reine d'avoir avec elle Madame de Tourzel au lieu d'un ancien officier qui connaissait la route et savait prendre des décisions, a été dramatique.

La Reine avait confié depuis un certain temps la rédaction du plan de voyage à son secrétaire personnel, Aujard qui devait monter le projet et rédiger rapidement un mémoire pour le monarque. Au lieu de travailler à l'abri de toute indiscretion dans son cabinet Aujard a dicté son travail à un commis qui en a pris copie pour le dénoncer à la prévôté. Aujard a été arrêté et mis en prison mais comme il avait réussi à détruire la copie, l'original étant confié à la Reine, il a été acquitté par le Châtelet faute de preuves.

On croyait que le marquis de Bouillé avait sous son commandement plusieurs régiments très loyaux. Cela n'était pas le cas. Le ministre de la guerre Louis Le Bègue Duportail avait retiré les régiments fidèles pour les placer ailleurs et Bouillé était subitement resté avec ces fameux dragons qui cuvaient leur vin, offert largement par la municipalité de Varennes. Arrivée à Varennes, la voiture du Roi n'était pas protégée comme prévu.

Retournons aux Tuileries pour voir les préparatifs du voyage. A force de chercher où l'on pourrait sortir du château avec le moins de risque, la Reine se rendait compte qu'une de ses femmes occupait une petite chambre ayant une porte qui donnait dans l'appartement de Monsieur de Villequier au rez-de-chaussée

d'où on sortait directement dans la cour des princes. Monsieur de Villequier avait émigré et son appartement était vide. De l'autre côté cette petite chambre tenait à l'appartement de Madame Royale. La Reine s'empara de cette pièce sous le prétexte d'agrandir le logement de sa fille. Pour mieux détourner les soupçons elle fit faire de nombreux changements et arrangements en partie avec l'aide de l'architecte Renard pour la fabrication de nombreuses clefs et la pose d'une armoire à fonds mobile dans une chambre de Madame Elisabeth.

Marie-Antoinette croyait aussi qu'il n'y avait pas de surveillance à la porte de sortie de l'appartement de Monsieur de Villequier ce qui était une grave erreur. Fersen venait très souvent tard le soir et venait par là et Lafayette était au courant de tout. De plus il n'y avait pas que Madame de Rochereuil qui trahissait, d'autres domestiques faisaient la même chose. Tous les valets d'intérieurs trahissaient.

Madame Campan avait été chargée par la Reine de se procurer dans les boutiques de Paris un trousseau complet pour elle et pour Madame Royale, ainsi que des habits en assez grande quantité, dont plusieurs « à la matelot » pour le Dauphin. Comme Louis Charles ne devait rien savoir du voyage prévu on avait pris les dimensions sur un des enfants des domestiques qui avait le même âge et la même taille et qui était peut-être le petit Sozie. Madame Campan avait prévenu la Reine du danger représenté par l'achat massif de vêtements. Rien n'y avait fait mais Marie Antoinette avait imaginé un moyen pour détourner les soupçons éventuels : il fallait entreprendre des jeux, des distractions et beaucoup d'activités divers. Elle voulait aussi faire parvenir une lettre confidentielle au comte d'Artois à Francfort pour l'avertir du prochain départ. Elle a donc fait prévenir Brun, son ancien dessinateur et ami d'Artois, de venir rejoindre le plus vite possible la famille royale aux Tuileries. Brun est arrivé à Paris au printemps 1791. Il est resté un certain temps pour éviter sans doute d'avoir l'allure d'un messenger. C'est de cette époque que date le dessin du petit Louis sur la terrasse du bord de l'eau aux cheveux coupés courts et avec le lapin blanc dans ses bras.

Brun a bien porté la missive de la Reine à Francfort. De retour à Paris il a été arrêté mais libéré très vite grâce à son ami Prieur. Il a immédiatement quitté la France.

La petite pièce modeste ajoutée aux locaux de Madame Royale était pratique pour installer tout le nécessaire pour peindre deux tableaux à l'huile avec les matériaux très salissants qu'il fallait broyer pour avoir les couleurs, l'huile de lin, les dissolvant etc. On pouvait donc circuler à l'aise entre cette pièce et l'appartement de Monsieur de Villequier, assister ou non à la peinture, sortir dans la cour des princes, etc. On a habillé « le petit Sozie » avec un des habits à la matelot y compris les chaussures aux talons rouges, la grande ceinture bleue et la chemise en dentelle et tous les jours on faisait un peu de peinture ou on réactivait le « Royal Bonbon » pour amuser les enfants.

Nous connaissons au Cercle le peintre Brun depuis longtemps. Le dessin au lapin blanc et le pastel de profil sont expliqués de façon très professionnelle dans le Musée Louis XVII sous la référence 1Laur 42 et 1Laur 45. Dans les explications données pour ce dessin on parle du critique d'art Fournier-Sarlovèze qui a édité en 1911 un album concernant le peintre Louis August Brun. J'ai pu imprimer l'album sur internet et j'ai trouvé que c'était une vraie merveille car non seulement il y a beaucoup de reproductions mais l'album contient également la biographie de Brun qui est très peu connu en Suisse mais pas du tout en France. Fournier-Sarlovèze explique que Brun signait très rarement ses tableaux mais qu'en Suisse circulent quelques rares tableaux à l'huile signés « Madame Le Brun » qui sont en fait de « L. Brun » et que ce petit arrangement a permis de vendre beaucoup plus chers. Cela est aussi la raison pour laquelle nous trouvons dans toute la recherche concernant le tableau d'Auxerre constamment la mention : Louis XVII peint par Madame Vigée-Lebrun. Il est actuellement répertorié comme le portrait d'un enfant inconnu peint par un artiste inconnu.

Les tableaux avaient été donnés par la Reine à la mère du petit Sozie, sans doute juste avant le départ pour Varennes pour ne pas laisser de traces. Le pauvre petit Doisy, après des jours heureux, comme il le relate dans ses mémoires, a passé un certain temps dans le grenier de l'hôtel de Modène souffrant de la

faim et du froid pendant que le Dauphin était enfermé au Temple. Plus tard le père Doisy était installé rue Saint Jacques avec sa famille et y faisait un commerce de fer et avait finalement fait faillite, laissant sa famille dans une très grande pauvreté. On peut penser que les tableaux ont peut-être été vendus ou saisis. Mais il y a aussi une autre piste.

Madame de Sainte Aulaire avait chargé le père du petit Doisy de transporter une valise très lourde contenant de l'argenterie chez Robespierre pour obtenir la libération de son père, le comte Ranconnet de Noyan. Arrêté dans son château de la Mancellière près de Dol le 24 avril 1793 après la découverte chez un bourgeois de Dol du plan de l'association bretonne dressé en 1791 par le marquis de la Rouerie et le comte de Noyan, Monsieur de Noyan, très âgé, fut transporté à Paris et « emprisonné » à la pension Belhomme, moyennant rançon.

Le comte de Noyan et sa fille, Madame de Sainte Aulaire, donnaient à Lalligand, le rançonneur officiel du Comité de sûreté générale, tout ce qu'ils pouvaient mais en 1794 il manquait encore une somme importante et Madame de Sainte Aulaire offrait une malle d'argenterie.

Le petit Doisy écrit ses mémoires en 1863 à l'âge de 78 ans. Il a parfois quelques problèmes avec les dates et les noms. Le petit Louis et le petit Sozie n'avaient que six ans au printemps 1791. Dans ses mémoires il dit que son père était allé en Périgord chercher cette malle. Mais la malle était sans doute à la Mancellière, domicile de Monsieur de Noyan. Souvent les souvenirs du petit Doisy ne sont pas très précis. En tout cas la malle contenant l'argenterie était destinée au Comité de sûreté générale pour être partagée. Le comte de Noyan a échappé à la guillotine grâce à Thermidor et à encore vécu à Etiolles près de Paris jusqu'en 1810.

Quant au second tableau peint par Brun il pouvait intéresser les Bretons catholiques qui faisaient encore la guerre, par intermittence, pour Dieu et pour Louis XVII, depuis la Constitution civile du Clergé depuis 1790 jusqu'au début du 19ème siècle.

C'est en 1794, peu de temps avant la mort de Robespierre, que Doisy est allé chercher la malle avec l'argenterie. Peut-être a-t-il acheminé le portrait de Louis XVII en Bretagne ? Nous ne pouvons pas le prouver mais personne ne peut prouver le contraire.

Il me reste à découvrir comment le tableau représentant « le petit Sozie » est arrivé chez le préfet de l'Yonne qui l'a fait entrer au musée d'Auxerre à la fin du 19ème siècle. Quant à découvrir un jour le second tableau la tâche est excessivement difficile ; nous pouvons supposer que le dauphin était habillé exactement de la même façon et que le fond du tableau représentait les mêmes locaux. La position sur le tableau du petit Sozie indique d'ailleurs assez bien qu'un autre personnage se trouvait à proximité. Si nous nous reportons à la référence 1Laur45 nous remarquons que le Dauphin a les cheveux assez longs et regarde vers le bas. Nous pouvons dire que ce pastel a été fait avant le croquis au lapin blanc sur la terrasse du bord de l'eau où le petit Louis a les cheveux courts, sans doute en vue du voyage. Vous savez sans doute qu'au 18ème siècle les artistes faisaient toujours un pastel avant de commencer un portrait à l'huile. Il s'agit donc de la préparation du portrait du Dauphin en vis-à-vis du petit Sozie.

Vadier, dans son accusation contre Robespierre, fait bien mention d'un tableau représentant le Dauphin, utilisé par la Mère de Dieu dans sa secte. Mais quelle confiance pouvons-nous accorder à Vadier qui voulait abattre Robespierre par tous les moyens ? D'ailleurs Lenôtre, dans son livre *Robespierre et la Mère de Dieu*, ne fait aucune allusion à un tableau.

J'aimerais attirer votre attention sur l'iconographie : quelques dessins de Brun pour vous montrer son extraordinaire coup de crayon. Et aussi les reproductions de deux petits objets que je vous ai déjà montrés il y a quelques années mais qui ne vous ont guères inspirés : la petite figurine en porcelaine de la manufacture Locré, installée pendant la Révolution rue du Temple. Le sujet est le même que celui du tableau de Brun : le petit Louis avec la cage dont la porte est ouverte ; il y a encore des traces de l'emplacement de l'oiseau. Et la petite boîte en papier mâché qui représente sur le couvercle le Dauphin habillé pour faire un trajet à pied assez long car il a son matelas roulé sous le bras. Cette boîte provient

d'une famille du Berry obligée de vendre des souvenirs. Le sujet le plus significatif est évidemment l'oiseau sur la cage ouverte. Si les artistes de l'époque ont choisi ce motif c'est qu'il était certainement à l'ordre du jour.

Et pour terminer je vous livre mes réflexions sur le tableau intitulé : « le Dauphin avec son chien » référence BCL6 dans le musée Louis XVII. C'est le n° 340 du livret (catalogue) du Salon de 1789 qui dit que le tableau a été « envoyé » par Madame Vigée-Lebrun au salon. Il n'y a aucune preuve. N'oublions pas non plus que petit Louis avait seulement quatre ans en 1789. Il faut comparer aussi l'enfant à la veste rouge avec le portrait de Louis Joseph peint par Mme Vigée-Lebrun. L'habillement est le même, chaussures aux talons rouges, pantalon en velours ocre et dentelle drapée autour du cou. Seulement en 1789 Louis Joseph était très malade et ne pouvait plus marcher ni même se tenir debout. On dit qu'il s'agit d'une copie. Mais nous ne savons pas si l'original a réellement existé.

Sources :

- renseignements du musée d'Auxerre ;
- les mémoires de Weber, frère de lait de la Reine ;
- un album du critique d'art Fournier-Sarlovèze de 1911 ;
- annonce sur internet de la mise en œuvre à Genève d'un catalogue raisonné Louis Auguste Brun ;
- communication dans le CRIL 17 d'un descendant de Charles François Doisy dont le père, Charles Louis Doisy était né en 1755 à La Loupe en Eure-et-Loir ;
- *Le Marquis de la Rouerie et la Conjuración Bretonne*, par G.Lenôtre.

### III – ILS Y ETAIENT ... COBLENTZ

*par Jean-Pierre Gautier*

*Extraits d'un exposé sur les familles nobles qui ont rejoint Coblenz :*

#### **Un émigré qui a sauvé la France : Monsieur le duc d'Avaray**

Comment ne pas commencer la très prestigieuse liste des premiers émigrés à Coblenz par le nom illustre à jamais de Monsieur d'Avaray, qui fut l'artisan habile de la périlleuse évasion de Monsieur, notre Roi Louis XVIII, et on se prend à éprouver une légitime terreur en pensant que cette opération n'ait pas réussi. Si les sinistres révolutionnaires avaient réussi à s'emparer de notre futur Roi on ne peut que frémir à l'idée du sort qui lui aurait été réservé, très probablement analogue au crime abominable qui nous priva de l'excellent Roi Louis XVI.

Monsieur d'Espinchal, dans son *Journal d'Emigration* fournit un renseignement qui a été souvent repris, un peu légèrement du reste : « Monsieur est sorti tranquillement par la Flandre et n'a nullement été inquiété sur sa route » (1). En réalité, il fait probablement état de témoignages de l'époque, car, étant parti lui-même avec le Prince de Condé, il ne pouvait pas connaître les détails de l'évasion de Monsieur dans un contexte extrêmement dangereux. S. M. le Roi Louis XVII lui-même, dans son récit de l'évasion, a évoqué avec beaucoup de sobriété les périls encourus et les circonstances de son départ : « D'un autre côté, il survint des choses qui nous inquiétèrent, soit que notre projet eut été un peu éventé, soit tout simplement que nos géôliers fussent devenus plus soupçonneux » (2). Il indique plus loin que Romeuf, le sinistre aide de camp de La Fayette, venait souvent rôder dans les cours du Luxembourg (3).

Dans ce climat d'inquiétude qu'on retrouvera, entre autres, pendant l'Occupation, il s'agissait de se préparer le plus discrètement possible. Madame de Balbi, en raison de la bienveillance que lui portait encore Monsieur à l'époque, avant ses errements ultérieurs, semble avoir été dans la confiance du projet dont l'artisan principal fut Monsieur d'Avaray, à qui l'on doit la réussite totale de l'évasion.

Une minutieuse préparation

Monsieur d'Avaray se charge des démarches essentielles et, pour le reste, il le confie à des domestiques qui ne sont pas dans le secret en les égarant par des considérations anodines (4). En particulier, il trouve une diligence. Il semble bien que cette dénomination désigne un type de véhicule plutôt qu'un transport collectif pas envisageable dans ces circonstances. Il va s'occuper aussi de trouver une perruque idoine conforme à l'aspect d'un supposé marchand anglais. Une estampe nous montre Monsieur portant avec aisance cet ustensile capillaire.

Ce grand seigneur quitte son pays de France avec sa canne, sa tabatière, trois cent louis et ... son Horace (5).

En plus des louis, il emporte « *ses diamants dont il a fait un paquet tout à fait ordinaire* ». Cette précision nous est donnée par Madame Lever dans son livre *Louis XVIII* (Fayard, 1988), page 158. Elle nous indique aussi quel costume il revêtit pour la circonstance : « *une redingote bleue à parements rouges* ».

Mais qui était donc ce personnage remarquable, artisan de l'évasion réussie du futur Louis XVIII ? Rattaché à sa saga, on a voulu en faire une sorte de courtisan, favori ne se détachant guère de l'image négative du courtisan chère aux auteurs de manuels d'histoire laïque et obligatoire qui ont fini par l'imposer à des générations du tiers état conquérant.

Courtisan sans doute, favori par ses mérites, il est surtout d'abord d'une excellente famille, c'est-à-dire de militaires, le plus beau des états comme on disait jadis.

Il naquit à Paris en 1759, année très néfaste pour la France qui allait perdre l'Inde et le Canada malgré les efforts de Lally-Tollendal et de Montcalm. Son père avait commandé le fameux régiment de la Couronne où il commença à servir (6). Sous-lieutenant en 1774, puis capitaine en 1777, on le retrouve en 1779 comme aide-maréchal-général des logis dans le corps d'armée commandé par le Maréchal de Vaux (7), destiné à faire une descente en Angleterre. En 1782, il sert comme aide de camp du duc de Crillon (8). En 1782 il est nommé colonel en second au régiment de Boulonnais, puis colonel en 1788 au camp de Saint Omer.

#### Terribles péripéties

Comment se déroula le voyage de Paris à Mons ? Il est en général raconté par les historiens comme un long fleuve tranquille. C'est en partie vrai si on le compare à la tragédie qu'allait vivre le Roi Louis XVI et son auguste Famille. Mais, toutes choses égales par ailleurs, il n'en reste pas moins que l'opération était aussi en soi extrêmement périlleuse. L'excellent historien de l'Armée de Condé, Théodore Muret, l'a bien confirmé dans son livre : « *Le Comte d'Artois s'est installé à Coblenz, dans les états de l'électeur de Trèves, son oncle ; le Comte de Provence, échappé de France après un voyage plein de dangers, est venu, de Bruxelles, fixer son séjour dans la même ville. Le prince de Condé, avec les ducs de Bourbon et d'Enghien, a établi sa résidence à Worms, dans un des châteaux de l'électeur de Mayence* ».

Monsieur pouvait à tout instant être arrêté par des individus dangereux qui avaient, dans le contexte de l'époque, le soupçon et la méfiance à fleur de peau du fait de la propagande constante et mortifère des suppôts de la Révolution. Heureusement, le Comte d'Avaray veillait sur tous les détails, non seulement vestimentaires, mais comportementaux. En effet, Monsieur avait parfois dans son harmonieuse démarche une légère tendance à la claudication. Cette particularité étant connue, elle pouvait s'avérer fort dangereuse, c'est pourquoi le comte d'Avaray lui conseilla de veiller à s'en abstenir. N'oublions pas que c'est souvent par de petits détails que se font reconnaître les personnes en fuite pour de multiples raisons, pas toujours avouables, du reste.

Quittant ses appartements avec Monsieur d'Avaray, Monsieur s'aperçoit qu'il a oublié sa canne et sa seconde tabatière et s'apprête à revenir sur ses pas pour les chercher. Heureusement, Monsieur d'Avaray l'en dissuade en lui disant : « Point de témérité ! ». Il obtempère car le courage naturel aux Bourbons est ici tempéré par une lucidité rare et le souci de la réussite d'une opération qui sauvera un Roi pour la France (9).

Donc, à la sortie du Palais du Luxembourg, une surprise qui fait certainement sursauter Monsieur d'Avaray : la présence inopinée d'un carrosse à côté de leur voiture. Mais Monsieur le rassure, c'est celui de sa femme qui part elle aussi mais par un autre chemin ... Monsieur d'Avaray, toujours précautionneux, s'en va en reconnaissance mais, quelques temps plus tard, le carrosse est parti. Il emmène Madame, mais ceci est une autre histoire !

Monsieur et son compagnon de voyage n'oublient pas qu'ils se font passer pour des Anglais. Ils vont donc utiliser la langue de Shakespeare, qu'ils maîtrisent parfaitement l'un et l'autre, pour le faire croire au cocher. « Come along with me », dit Monsieur d'Avaray, et Monsieur de lui répondre : « I am ready ». Cette simulation était sans doute inutile dans sa perfection mais géniale quand même pour tromper le cocher sur l'identité de ses passagers.

« Au Pont Neuf », ordonne Monsieur d'Avaray au cocher qui s'exécute parfaitement. Près de la Monnaie, ils arrêtent le cocher en lui promettant de le reprendre après-demain pour répondre à sa question : « Etes-vous contents ? » Cet après-demain ne sera possible qu'en 1814 !

Cette première étape une fois franchie, ils vont trouver leur voiture au garage auprès des Quatre Nations avec le domestique anglais de Monsieur Davaray.

#### Une étrange voiture

Dans la traversée de Paris, une inquiétude entre autres : une voiture de poste qui n'arrête pas de les croiser ou de les dépasser. Monsieur d'Avaray est très inquiet.

Sur l'identité de cette voiture, on trouve deux versions sensiblement différentes, celle de J. Lucas-Dubreton et celle du duc de Castries, qui se complètent.

La première fait état d'un énervement de Monsieur d'Avaray qui enrage : « Ce sont à n'en point douter des personnes de la famille Royale : ces princes, faute de s'entendre, ils feraient manquer les plus beaux arrangements du monde. Si l'on continue à voyager ainsi de conserve, cela éveillera les soupçons ». Monsieur, lui, reste d'un calme parfait. Il n'a mis d'Avaray qu'à demi dans la confidence et dit d'un ton prophétique : « Cette voiture va à Douai ; à partir du Bourget, il n'y aura plus rien à craindre ». Et la prophétie s'accomplit ».

Le duc de Castries est plus précis : la voiture en question est celle de Madame de Balbi et Monsieur est parfaitement au courant de son itinéraire, ce qui fait qu'il ne s'inquiète pas.

#### Autres incidents de parcours

À l'aube, on approche de Nanteuil-le-Haudoin et Monsieur se noircit les paupières avec un bouchon de bouteille noirci par Monsieur d'Avaray pour avoir l'air plus anglais. Il feint la plupart du temps de dormir, ce qui est génial, contrairement à son auguste et infortuné frère le Roi Louis XVI qui répugne à se dissimuler.

Quels sont les incidents relatés par les historiens, la plupart obsédés comme des mules pour en atténuer la gravité ?

Un postillon qui doit être jacobin car il conduit mal (trait d'humour relevé par J. Lucas-Dubreton) ;

La bande d'une roue qui casse et que Monsieur d'Avaray fait réparer ;

Une discussion avec la maîtresse de poste de La Capelle ;

Au relais d'Avesnes, en attendant les chevaux, proximité inquiétante d'un café rempli d'officiers ; Monsieur feint de dormir ; pas de problèmes ;

Dernière alerte : aux environs de Maubeuge, le postillon s'entête à vouloir passer par cette ville qui est une place de guerre et qu'il faut donc à tout prix éviter ; mais heureusement, ce n'est qu'une question de prix et l'homme, grassement payé, va contourner la ville.

#### Une discussion avec la maîtresse de poste de La Capelle

Si la Normandie est une province fort accueillante, il n'en est pas de même pour la Picardie, du moins c'est ce que l'on peut penser à la lecture du récit de Monsieur. Avec un grand sang-froid, il maîtrise un incident qui aurait pu tourner au drame. En effet, la maîtresse de poste chipote avec son domestique

Peronnet sur le tarif des chevaux par rapport au nombre de passagers et Monsieur règle le conflit avec les rieurs de son côté en accentuant son prétendu aspect britannique avec l'accent de cette langue et surtout en allongeant la sauce, payant un peu plus.

#### Un régiment redoutable à Avesnes

Il est question d'un régiment dit de Vintimille, sans autres précisions, que Monsieur d'Avaray connaît bien pour avoir diné avec ses officiers quelques jours auparavant et qui est redoutable dans la mesure où lesdits officiers pourraient fort bien reconnaître Monsieur d'Avaray et en tirer des conclusions fâcheuses. On ne peut s'empêcher de penser à Drouet et à son rôle néfaste dans la tragédie de Varennes et en tirer la conclusion que les maîtres de poste n'étaient pas une profession très recommandable. Drouet était un ancien dragon, dans l'acception militaire de cette spécialité, mais la drôlesse de La Capelle méritait aussi ce qualificatif au sens figuré !

#### Traits d'humour pendant le voyage

Une particularité remarquable, souvent mentionnée par les historiens sans pour autant qu'ils en soulignent le mérite, c'est que Monsieur, à chaque étape pratiquement, a le mérite de faire de l'esprit dans ces circonstances épouvantables, au sens complet du mot.

Dans le fiacre initial qui les conduit à la Monnaie, Monsieur chantonne à mi-voix un couplet à la mode : « ça va bien, ça prend bien / ils ne se doutent de rien ».

Arrivé sur le territoire des Pays-Bas, donc hors de danger mais après toutes les angoisses qu'il vient d'éprouver, il a le courage de déclamer, en se débarrassant de la cocarde tricolore : « Vains ornements d'une insigne mollesse ... ».

#### Les étapes suivantes qui vont amener Monsieur à Coblenz

Monsieur va passer par Mons, puis se dirige vers Longwy, mais au village de Marche il apprend l'arrestation du Roi et change d'itinéraire. Il passe par Namur où il retrouve son épouse, dont le voyage a été aussi réussi de son côté grâce à Madame de Gourbillon qui l'a bien organisé. C'est ensuite Bruxelles, où règne l'archiduchesse Marie-Christine, sœur de S. M. la reine Marie-Antoinette, qui va les accueillir.

Compte tenu des dramatiques événements survenus en France, où le Roi est désormais empêché, Monsieur se considère déjà Régent du Royaume, surmontant les craintes terribles qu'il peut éprouver quant à la suite des épreuves de la Famille Royale dans le contexte des sentiments qu'il ressent et que certains historiens, et pas des moindres, lui contestent, s'arrogeant sans vergogne le pouvoir de sonder les reins et les cœurs qui appartient à Dieu seul et n'est point de leur petit apanage !

Ainsi, à peine sauvé des épreuves immédiates que n'auraient pas manqué de lui infliger les suppôts de ceux qui ont placé pour bien des années la France hors de la Civilisation, Monsieur à l'insigne courage de procéder à l'organisation d'un Conseil de la France Emigrée qui comprend six membres éminents de la noblesse de France : le duc d'Uzès, le duc de Villequier, le marquis de Laqueuille, le marquis de Robien, le marquis de Frondeville et le marquis de Jaucourt.

Ensuite, avec son frère le Comte d'Artois, les deux augustes personnages se rendent à Aix-la-Chapelle où ils rencontrent l'excellent Gustave III de Suède qui, contrairement à d'autres souverains plus timorés, entend bien lui-même se mettre à la tête d'une croisade pour rétablir l'ordre en France en éliminant la canaille révolutionnaire. Dans cette bonne intention dont l'Enfer est hélas pavé, il considère Monsieur comme le légitime Régent de ce royaume en déshérence qu'est devenue la France.

Dès le 7 juillet, Monsieur établit son quartier général à Coblenz où son oncle Clément Wenceslas de Saxe mit à sa disposition le château, que le duc de Castries qualifie de magnifique, de Schonbornlurst et, de plus, offrit à ses hôtes de larges crédits.

#### Conclusion

Compagnon d'émigration du Roi, poursuivant sa carrière militaire comme Capitaine des Gardes de Monsieur, avec lesquels il fit la campagne de 1792, devenu Maréchal de camp en 1795, puis Capitaine de la compagnie écossaise des Gardes du corps du Roi (Première compagnie). Artisan du rapprochement des



restes de l'Armée des Princes avec l'Armée de Condé, puis plus tard négociateur de la libération de Madame Royale et de son mariage avec le duc d'Angoulême en 1799.

Le jour de cette union, en reconnaissance de ses bons et loyaux services, le Roi Louis XVIII le Désiré érigea en duché pairie le comté de l'Isle Jourdain sous le nom d'Avaray. Mais auparavant, dès juillet, 1795, il avait accordé à Monsieur d'Avaray l'insigne honneur d'ajouter à ses armoiries l'écu au lys de France avec la devise : « Vicit iter durum pietas ».

Voilà un beau démenti aux viles calomnies faisant état de l'ingratitude des Bourbons !

Monsieur d'Avaray mourut à Madère, où il avait été obligé de partir pour rétablir sa santé, en 1811 d'une sorte de tuberculose. Cette grande figure de l'Émigration, artisan habile de l'évasion de Monsieur, nous impose le respect et la reconnaissance car, en sauvant le Roi, il a sauvé la France.

(1) Journal d'Émigration du comte d'Espinchal (Perrin, 1912), page 238

(2) Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblenz, par Louis XVIII, page 17

(3) Romeuf : 1766-1812. Cet officier est plus connu pour son rôle lors de la tragédie de Varennes que pour ses exploits ultérieurs. Plus tard, il mena une carrière très honorable, fut créé Baron d'Empire et trouva la mort à la Moskowa (Wikipedia)

(4) Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblenz, par Louis XVIII, page 17

(5) Louis XVIII, par Oscar de Poli (Aux bureaux de La Civilisation, 1880), page 104

(6) Le régiment de la Couronne est un régiment d'infanterie du Royaume de France créé en 1643. Sa devise « *Hanc coronam Mastreka dedit* » peut se traduire par « *C'est Maestricht qui lui donna cette couronne* ». Au siège de cette ville, en présence de Louis le Grand, le régiment s'était particulièrement distingué.

(7) Le Maréchal de Vaux : il s'agit d'un grand homme de guerre fait Maréchal en 1783. Il entra dans la carrière en 1783 comme enseigne au régiment d'Auvergne et la termina en 1788 comme Lieutenant Général du Dauphiné après moult campagnes, particulièrement pendant la guerre de succession d'Autriche (Wikipedia).

(8) Duc de Crillon : grand homme de guerre qui servit la France et l'Espagne (1717-1796). Voir Louis des Balbes de Berton de Crillon, duc de Mahon (Wikipedia).

(9) L'épisode de la tabatière oubliée - J. Lucas-Dubreton : « Louis XVIII - le Prince errant – le Roi » (Albin Michel, 1925), pages 42 et suivantes.

*Ce texte comporte des notes et annexes que le manque de place nous a malheureusement contraints à ne pas reproduire ici. Les personnes intéressées peuvent les demander directement à Jean-Pierre Gautier.*

\*

\* \*